



## VIE DU RÉSEAU PRÉSANSE

# Enquête de besoins 2022

Afin de fonder les évolutions statutaires sur les attentes issues de la loi du 2 août 2021, mais aussi sur les besoins de ceux qui ont à la mettre en œuvre au sein de SPSTI, Présanse a conçu une enquête à l'attention de tous les SPSTI adhérents. Lancée ce 5 juillet, elle recueillera les réponses concertées des SPSTI jusqu'au 26 août prochain.

Cette enquête s'inscrit dans le cadre d'une double démarche de Présanse :

1. Ecoute des besoins et des retours des adhérents SPSTI sur l'action de Présanse
2. Préparation des évolutions statutaires à venir dans le réseau (niveau régional et national).

Pour atteindre ces objectifs, nous avons retenu une méthodologie articulée suivant 3 volets.

### VOLET 1) Une enquête des besoins

Cette enquête se présente comme une revue des principaux domaines d'intervention et supports produits au niveau national. Il s'agit de tenir compte du regard des Services sur ce que Présanse réalise ou a réalisé jusqu'à présent. Il est souhaitable que les réponses soient les plus concertées possible au sein de votre SPSTI, et au niveau de votre région dans la mesure du possible. La date limite de retour est fixée au 26 août prochain.

### VOLET 2) Recueil des attentes, y compris en termes de stratégie

- ▶ des adhérents vis-à-vis de l'échelon régional et de l'échelon national,
- ▶ des régions vis-à-vis de l'échelon national.

En complément du volet (1), les attentes que vous avez par rapport à votre association régionale et les fonctions à lui attribuer seront abordées lors d'échanges régionaux qui pourront être organisés pendant la période estivale.

Les apports que Présanse pourrait ou devrait avoir selon ses adhérents au niveau régional seront également abordés dans ce cadre.

Il a été convenu avec les Présidents d'associations régionales qu'une synthèse par région sera élaborée et transmise à Présanse fin août.

### VOLET 3) Etat des lieux des initiatives attachées aux SPSTI

Afin de compléter la vision de l'activité du réseau des SPSTI et de ses moyens partagés, le conseil d'administration de Présanse a souhaité dresser un état des lieux des raisons sociales créées par les SPSTI. Celles-ci correspondent en effet à des besoins et à des finalités à prendre en compte dans la réflexion. Les statuts (ou statuts envisagés) de ces structures, ainsi que les indications sur leurs modèles économiques, seront également des éléments d'éclairage pour la structuration du réseau.

Le Conseil d'administration pourra ainsi, à partir du mois de septembre, envisager les évolutions statutaires souhaitables. Elles seront, en outre, conduites en transparence avec les pilotes du système de Santé au travail que sont les partenaires sociaux et l'Etat.

Le lien vers le questionnaire interactif est à retrouver sur [Presanse.fr](https://presanse.fr) ▶ Ressources ▶ Réformes 2021/2022. ■



Ressources :

- ▶ [Presanse.fr](https://presanse.fr) ▶ Ressources ▶ Réformes 2021/2022